

MAIRIE D'UCCIANI
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
20133 UCCIANI-CORSE DU SUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI

N° 2020-03-16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres : Afférents au conseil : 15

Présents : 14

Date de la convocation : 22/06/2020

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date d'affichage : 22/06/2020

Objet : Vote taux d'imposition, M14 2020.

L'an deux mille vingt, le 1^{er} juillet à 18h00., le Conseil Municipal de la commune d'Ucciani, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur GIOCANTI Jean-Luc, Maire.

Présents : Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Pisticcini François Thierry, Duriez Danielle Poggioli Jules, Poggioli Dominique, Celli Sylvain, Ansidei Toussaint Mathieu, Giocanti Caroline, Chiarelli Alexandra, Silvani Mélissa, Pantaloni Pierre François, Poggioli-Mariani Sébastien, Versini Audrey.

Absents : Duriez Danielle.

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
Secrétaire de séance: Madame SILVANI Mélissa a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, fonction qu'elle a acceptée.

Après avoir ouvert la séance :

Le maire propose au Conseil Municipal de reconduire pour l'année 2020 les taux de la taxe foncière pour le bâti et de la taxe foncière pour le non bâti adoptés en 2019.

- Taxe Foncier Bati 40 750.00 €
- Taxe Foncier Non Bati 280,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide ce qui suit :

DESIGNATION DES TAXES	TAUX DEFINITIVEMENT FIXES	BASES D'IMPOSITION €	PRODUITS CORRESPONDANTS €
Taxe Fonciere.P.B	11.31%	360 300	40 750
Taxe Foncière P.N.B	93.28 %	300	280

Total Produit Attendu 41 030.00 €
Total Allocations Compensatrices 12 204.00 €
Taxe d'habitation attendue 50 279.00 €
Produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2020 103 513.00 €

Le Conseil Municipal décide :

- d'inscrire au Budget Primitif 2020 la somme de 103 513.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003305-20200701-2020-03-16-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

Affichage : 02/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Ucciani, le 02 juillet 2020

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI





NOM : **UCCIANI**
 Prénoms : **330**
 Adresse : **2A AJACCIO**
 Commune : **TREASORERIE DU GRAND AJACCIO**
 Date de réception : **09/03/2020**
 Réception par : **...**
 Accusé de réception par : **...**



N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RÉSISSEURS FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	1	2	3	4	5
de l'année	Base de imposition effective 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Taux d'imposition plafonnés 2020	Base de imposition prévisionnelles 2020	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation.....	484 401	10,28	>>>	489 100	50 279
Taxe foncière (bâti).....	356 524	11,31	>>>	360 300	40 750
Taxe foncière (non bâti).....	340	93,28	>>>	300	280
CFE.....			>>>		0
Base de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ④		>>>			41 030
Base de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ⑤		>>>			
Total : 41 030					

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. **PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020** ⑥
 Total applications compensatrices : **12 204** (103513)
 Produit de la FNB additionnelle : **7**
 Produit des IFR : **8**
 Produit de la CVAE : **9**
 TASCOM : **10**
 DCHTP : **11**
 Prélèvement GIR : **10**
 Versement GIR : **10**
 Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) : **41 030**
 Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires : **50 279**

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

SI l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⑦	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES ⑩	Base de imposition prévisionnelles 2020 ⑪	Produit correspondant (col.10 x col.11)
Taxe foncière.....	41030	11,31	14,31	360 300	40 750
Taxe foncière (non bâti).....	93,28	93,28	93,28	300	280
CFE.....	>>>				
Produit à taux constants (hors TH) : 41 030 (à décimales)					
Produit fiscal attendu : 41 030					

A AJACCIO
 Le Directeur Reg. des Finances Publiques
 ASSOULINE GUYLAINE
 le 09 MARS 2020

A UCCIANI
 Le Maire, Jean Luc UCCIANI
 le 08/07/2020

MINISTÈRE DE L'ACTION
 ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PÉRIODIQUES EN TROIS EXEMPLAIRES,
 ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX





Accusé de réception
N° 2020-000000000-2020-07-2020

3330 UCCIANI
2A AJACCIO
TRESORERIE DU GRAND AJACCIO

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



N° 1259 COM (2)
TAUX
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe d'habitation :	4 861
Taxe foncière (non bâti) :	68
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation et autres allocations	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	7 275
Taxe professionnelle / CFE :	0

- a. Réduction des bases des créations d'établissements
 - b. Exonération en zones d'aménagement du territoire
 - c. Autres allocations
- Dotation pour perte de TILV :**

Taxe foncière (bâti)	0
Taxe foncière (non bâti)	0
Collation Foncière des Entreprises (CFE)	0
Taxe foncière (non bâti)	0
Collation Foncière des Entreprises (CFE)	0

2. BASES NON TAXEES

Taxe foncière (bâti)	4 861
Taxe foncière (non bâti)	68
Collation Foncière des Entreprises (CFE)	0
Taxe foncière (non bâti)	7 275
Collation Foncière des Entreprises (CFE)	0

3. CVAE

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrèvée	>>>
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	>>>
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	>>>

4. PRODUIT DES IFEF

Éoliennes & hydrauliques	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	8 579
Stations radioélectriques	>>>
Gas - Stockage, transport...	>>>

6. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

Taux moyens communaux de 2019, au niveau national	Taux départemental	Taux plafonds 2020	Taux 2019 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col. 15 - col. 16)	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE	Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
13	14	15	16	17	Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale
Taxe foncière (bâti).....	21,59	15,27	53,98	0,57000	>>>	>>>
Taxe foncière (non bâti),	49,72	78,96	197,40	4,45000	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 : national	Taux maximum de la majoration spéciale : communal
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

DIMINUTION SANS LIEN

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée
Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés